



Inter-ligue-Championnat de l'Est

ILCA 4, ILCA 6 et ILCA 7

Grade 4

7 et 8 mai 2022

CNA Voile - Maison des Lacs - 10140 Mesnil Saint Père

Club Organisateur : CNA Voile
Maison des Lacs

10140 MESNIL SAINT PERE

Tél : 03 25 41 27 37

Mail : contact@cnavoile.com

1. Règles

Les règles de courses à la voile(R.C.V) et leurs annexes. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de la classe, sauf si l'une d'entre-elles est modifiée par les I.C. Le présent avis de course et les instructions de course avec leurs annexes. Le règlement de police du Lac d'Orient.

Les instructions de courses et les annexes seront affichées dans les locaux du CNA Voile

le règlement du Classement National des Coureurs de l'AFL et des championnats régionaux AFL.

Publicité : Application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Jauge: Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de leur classe.

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC) Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles en version électronique sur le site internet du CNA Voile

www.cnavoile.com

2. Admissibilité et inscription

La régata de grade 4 est ouverte à :

ILCA 4, ILCA 6 et ILCA 7

Montant de l'inscription : 50 € par bateau, si l'inscription est reçue avant le 25 avril

Après cette date le montant sera de 60 €

Lieu de la régata : Lac d'Orient

Les bateaux admissibles **doivent s'inscrire** en complétant le formulaire joint et en l'envoyant **accompagné du règlement à l'ordre du CNA** à :

CNA Voile Maison des Lacs 10140 Mesnil Saint Père

Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- L'adhésion à la classe 2022

3. Droit d'inscription

50 € par bateau

60 € pour tous après le 25 avril 2022

Des options, hébergements, repas sont disponible sur le bulletin d'inscription.

4. Programme de régata

samedi 7 mai

- 10h - 12h confirmation des inscriptions – café et croissant à disposition des coureurs et entraîneurs
- 14h30 1er départ pour 1 à plusieurs manches à suivre
- 18h apéritif de bienvenue

dimanche 8 mai

- 10h 1er départ pour 1 à plusieurs courses à suivre

(Pas de procédure de départ après 15h00)

Remise des Prix dès que possible

5. Instruction de course

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles en version électronique sur le site internet du CNAVoile

www.cnavoile.com

6. Parcours

De type construit

7. Système de pénalité

Pour tous les bateaux, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour ainsi que la règle P2.1(annexe P: procédure pour la règle 42)

8. Classement

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

(a) Quand **2 courses** ont été validées, le classement général sera établi sur le total de ces 2 courses

(b) Quand **3 à 8 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand **9 courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

8.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points à Minima de l'annexe A

9. Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. Communication

[DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. Information complémentaire

Les entraîneurs et accompagnateurs qui souhaitent suivre les courses à partir d'un bateau à moteur doivent impérativement s'inscrire au club pour obtenir une autorisation de mise à l'eau.

Un arrêté préfectoral interdit la navigation des bateaux à moteurs sur le plan d'eau sans autorisation.

12. Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

Plan d'accès :



Hébergement :

Le club vous propose l'hébergement au Domaine du Bel Air – www.domainedubelair.com

Chambres de 2 à 5 personnes

Diners, nuits et petits déjeuners

Les clubs peuvent prendre contact directement avec Florent pour une réservation collective

Au 03-25-41-27-37 ou au 06 80 07 32 02

Du 7 et 8 mai 2022

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner accompagnée de votre règlement avant le 10 avril 2019
à :

CNA Voile

Maison des Las

10140 MESNIL SAINT PERE

ILCA 4

ILCA 6

ILCA7

Numéro de voile :

N° de Licence 2022 :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Nom et numéro du club :

Adresse personnelle :

Code postal et ville :

Téléphone : Email :

Attestation

- je m'engage à respecter les règles de l'ISAF et de la FFV et les instructions de course
- je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe
- je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

J'autorise le CNA Voile à utiliser mon image en action dans le cadre d'articles, de photos ou de vidéos publiés dans la presse ou sur le site internet du CNA Voile.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

À participer l'inter ligue Championnat de l'Est Laser et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention : lu et approuvé)

Fait à Le

Signature :

A retourner avec la fiche d'inscription avant 25 avril 2022

Inscription à la régata	50.00 €
Formule hébergement samedi soir (nuit + repas + petit déjeuner)	
..... personne X 68,00 € =
Tarif sur la base de chambre 2 à 5 personnes	
Option chambre seul, 20 € par nuit à rajouter au tarif formule	
..... nuits x 20 € =
.....	
Option Pique-nique dimanche midi	
..... pique-nique X 9.00 € =
TOTAL